

PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée.

Au port de Rimouski



Un grand musicien patriote

Ignace Jan Paderewski vient de mourir, le 29 juin, à New-York. Né en 1860, à Kurylowka en Podolie (alors en Pologne russe), il avait donc quatre-vingt-un ans.

Son nom est bien connu dans le monde entier. Paderewski a joué pendant un demi-siècle d'un prestige énorme. S'il s'était retiré de la scène depuis quelques années, il était encore très populaire. Ces quelques notes ont pour but de renseigner nos lecteurs sur les deux aspects principaux de cette carrière remarquable.

Paderewski était musicien polonais, mais il a surtout été un patriote polonais. Là est peut-être le secret de son éblouissante renommée.

A dix-huit ans, il était professeur au conservatoire de Varsovie dont il avait été l'élève, mais il avait déjà un certain renom comme pianiste virtuose. Il avait fait son tour d'Europe, jouant en France, en Russie, en Allemagne et en Angleterre. Plus tard il devait passer en Amérique, où il connut des succès foudroyants. Au sommet de sa carrière, on lui offrait des cachets incroyables. On a dit, l'autre jour, qu'il avait acquis une fortune de dix millions de dollars : ce chiffre étonnant ne nous apparaît pas exagéré.

Paderewski jeune, de vingt à trente-cinq ans surtout, était une figure impressionnante. Il portait avec élégance et distinction une magnifique chevelure rousse, qui encadrait un visage d'une rare beauté virile. Si jamais homme a ressemblé à un aigle ou en a laissé l'impression, c'est bien lui. Son nez était légèrement recourbé, mais ses yeux surtout avaient l'éclat froid de l'acier et leur regard perceait comme celui du roi des oiseaux. Par ailleurs il souriait rarement, et son masque avait un caractère de sévérité douloureuse qui en imposait à tous.

Il y a trois ans, les Etats-Unis lui firent un pont d'or pour le ramener sur la scène. A soixante-dix-huit ans, il était quelque peu « rouillé », et on sentait bien à l'entendre que ses moyens techniques étaient chose du passé... Mais c'était encore le grand Paderewski, et les acclamations qui l'accueillaient faisaient bien voir qu'il avait conservé son incomparable prestige.

Il a composé des oeuvres nombreuses, dont un opéra, « Manru », représenté en 1901 avec succès à Dresde, mais qui n'est pas entré dans le répertoire. Il restera célèbre à cause d'une oeuvre de jeunesse, son « opus » 14, le fameux « Menuet en Sol », pièce dans le style ancien. Il ne se passe pas de semaine, de jour peut-être, sans que la radio ne fasse entendre cet air charmant, ailé, malheureusement défiguré par toutes sortes d'arrangements scandaleux... N'importe, le « Menuet » plaît toujours ! Une autre de ses pièces pour piano, « Chant du soir », a plus de valeur, sans être aussi universellement connue, de même que son éblouissante « Cracovienne », morceau de virtuose, dont l'inspiration descend en droite ligne à Frédéric Chopin.

Chopin, musicien et patriote polonais, a été le dieu musical de Paderewski, qui s'est révélé l'interprète le plus fidèle du grand compositeur romantique. Le pauvre Frédéric était la voix de la Pologne martyre, qu'il a chantée tout au long de sa vie douloureuse. Paderewski n'a pas atteint la gloire musicale de Chopin, mais il a été plus heureux que son maître, car sa constance admirable au service de leur commune patrie a contribué, plus que n'importe quelle autre cause peut-être, à assurer la résurrection politique de son pays en 1919.

Et c'est ici qu'il faut parler du patriote Paderewski. Cet homme adulé des foules ne semble jamais avoir perdu le souvenir des malheurs de son pays. Quand il était à son piano — le célèbre Steinway qui le suivait partout dans ses tournées — c'était la Pologne qui chantait, qui pleurait, qui rugissait sous sa main souple et puissante. Personne, de nos jours du moins, n'a joué les « Polonaises » de Chopin avec autant de conscience et autant de cœur.

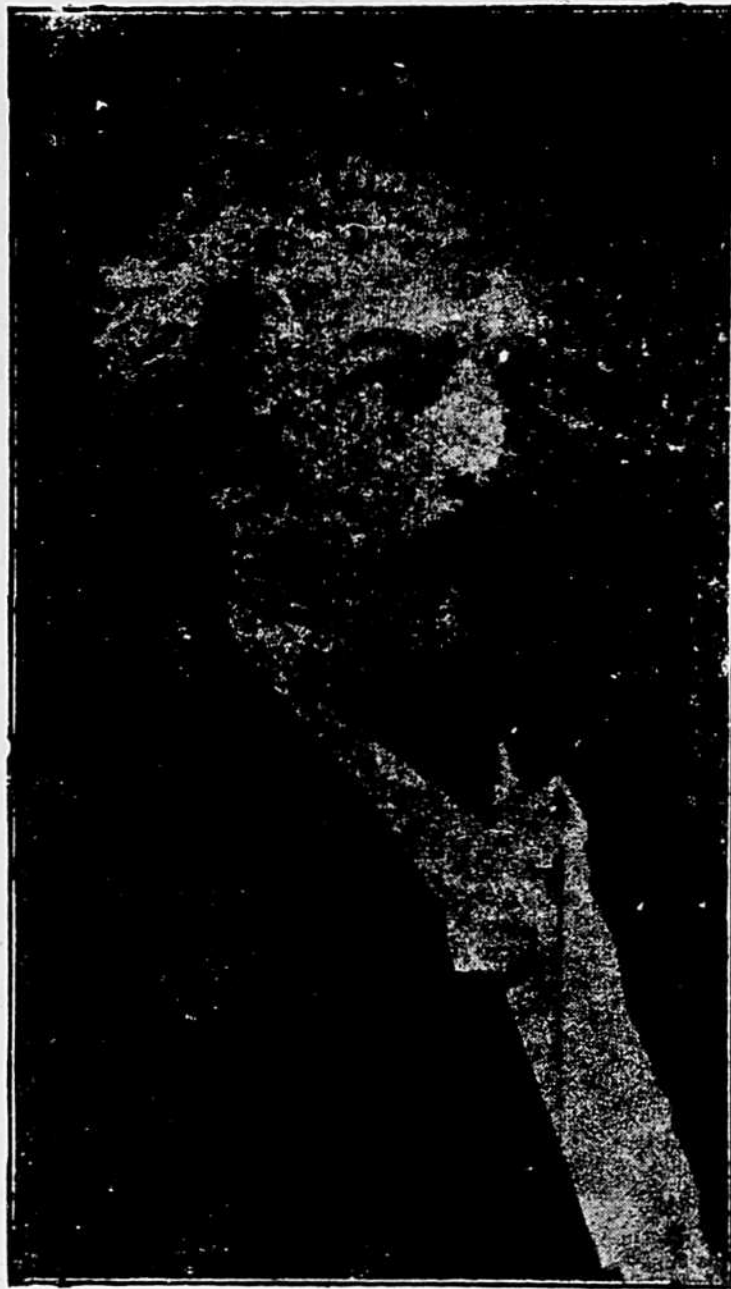
Cette fortune dont nous parlons plus haut, ces millions offerts par l'admiration enthousiaste des peuples, ils étaient donnés au patriote plus encore qu'à l'artiste. Et ils sont allés, par larges tranches, tout le long d'une longue vie, assurer la naissance ou le fonctionnement d'oeuvres polonaises, soulager les souffrances ou soutenir le courage patriotique.

Et Paderewski reçut un jour la récompense de son dévouement. Il était si bien le représentant de sa patrie dans l'univers que, le jour où les traités de paix de 1919 assurèrent la résurrection de la Pologne, c'est lui que l'on alla chercher pour en faire le premier président de la république naissante.

D'ailleurs, au cours de la guerre de 1914-1918, il avait montré une activité dévorante. Dès 1915 il organisait aux Etats-Unis les secours aux victimes de la guerre en Pologne. C'est lui qui obtint que dans le message du président Wilson, en janvier 1917, il fut parlé d'une « Pologne unifiée, indépendante et autonome ». Cette même année, le « comité national polonais » réuni à Lausanne l'accréditait comme représentant politique à Washington.

Ne soyons donc pas étonnés de voir un simple musicien, un simple pianiste, signer au nom de son pays le traité de Versailles. Il avait bien gagné la joie, poursuivie pendant plus de quarante ans, de présider pour ainsi dire à la renaissance de sa patrie.

Mais il devait rencontrer des déboires. La Pologne, déchirée par les partages du XVIIIème siècle, restait malheureusement déchirée au lendemain de la paix de 1919 par des divisions intérieures.



IGNACE JAN PADEREWSKI

res qu'expliquent trop bien, non pas seulement les tendances traditionnelles du peuple polonais, mais ces mêmes déchirements territoriaux qui l'avaient soumise aux trois empires de proie... Dès novembre 1919, Paderewski abandonnait le pouvoir, désespéré de pouvoir accorder les factions polonaises qui constituaient une quinzaine de partis au Parlement de Varsovie. Il demeura encore pendant deux ans le délégué de la Pologne à la Société des Nations de Genève, puis il abandonna la politique pour revenir, à plus de soixante ans, à sa carrière musicale. On peut même dire qu'ayant distribué son avoir à toutes les causes polonaises il avait besoin de gagner sa vie...

Mais il n'avait pas oublié son pays, s'il en était encore exilé comme aux jours de malheur. On le vit bien dès que les Allemands eurent écrasé la Pologne en septembre 1939. Dès ce temps, il chercha de nouveau à aider sa patrie. Vivant dans sa propriété en Suisse, il voulait passer en Amérique. Malade déjà — il avait dû interrompre sa tournée de concerts de 1938 aux Etats-Unis — il fut surpris par l'avance allemande en France. On sait qu'il eut toutes les peines du monde à traverser la France « surveillée » et même l'Espagne, avant de pouvoir atteindre Lisbonne et s'embarquer sur l'Atlantique, fuyant, suivant ses propres paroles, un continent « où l'air était devenu irrespirable ». L'Allemagne avait bien raison de redouter son prestige...

Son arrivée à New-York fut l'occasion d'un véritable triomphe. Des galas furent organisés en son honneur. En deux occasions au moins, la radio américaine donna des émissions spéciales en l'honneur de la Pologne, mais surtout, peut-on dire justement, en l'honneur du « grand Paderewski ».

...Et il est mort sur la brèche, usant ses dernières forces à aider la chère patrie.

Carrière vraiment unique que celle-là... Aussi bien comprend-on que l'on ait décidé que le cœur de Paderewski reposerait un jour dans la cathédrale de Varsovie, à côté du cœur de Chopin. Unis dans un même amour exemplaire, ils méritent, ces deux cœurs désintéressés, d'être associés dans une même gloire par la reconnaissance nationale...

PEDRO.

MORT DE M. ADHEMAR LEPAGE

Nous avons le regret d'apprendre la mort, survenue hier soir à l'Hôpital St-Joseph, de notre concitoyen M. Adhémar Lepage, autrefois de la maison H.-G. Lepage. Il était le père de madame Jean-Marie Ouellet (Laure Lepage), avec laquelle il demeurait, le frère du chevalier H.-G. Lepage, décédé en 1937, et l'oncle de l'échevin Martin J. Lepage et de la Révérende Mère Ste-Gertrude, des Ursulines de Rimouski. Le défunt était âgé de 74 ans. Ses funérailles auront lieu lundi à la cathédrale.

Nous prions Mme Ouellet et les autres membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

L'APPEL AUX ARMES PAR PROCLAMATION ROYALE

Dans toute municipalité de 500 âmes ou plus le maire a lu hier la proclamation contenant un appel d'enrôlement à tous les hommes valides du pays.

A RIMOUSKI

Mercredi dernier, tous les maires des municipalités du Canada reçurent un télégramme leur annonçant que le lendemain, 3 juillet, à une heure déterminée dans le télégramme, ils recevraient la visite d'un officier militaire, porteur d'une proclamation royale en faveur de l'enrôlement volontaire. L'officier militaire a remis, jeudi, ladite proclamation au maire, ou au maire-suppléant, qui dut en faire la lecture officielle et à haute voix sur-le-champ, en présence autant que possible, des notables de sa paroisse, ou, du moins, en présence des échevins ou conseillers. L'officier militaire ne devait quitter les lieux qu'après la lecture de la proclamation et cette proclamation devait ensuite être affichée à un endroit public : à l'hôtel de ville, à la salle paroissiale ou à la porte de l'église.

Cette proclamation royale, émise par le ministre fédéral de la Défense nationale, est un appel aux armes édicté en marge de la grande campagne de recrutement. Elle ne vise pas uniquement les jeunes gens de 21, 22, 23 et 24 ans, mais s'adresse à tous les « hommes valides » du pays, fait voir la gravité de la situation présente, et demande à tous les citoyens canadiens de s'enrôler volontairement dans les armées canadiennes. C'est donc un appel pur et simple à la bonne volonté des Canadiens et non pas une proclamation annonçant l'application de la loi de conscription.

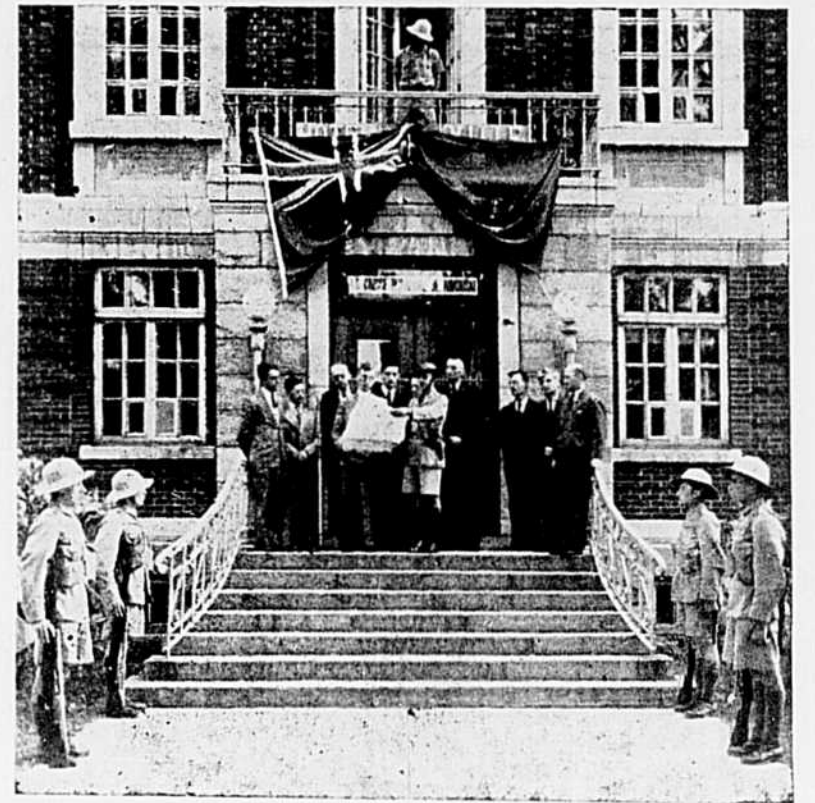
A Rimouski, la remise au maire de cette proclamation royale a eu lieu hier au milieu d'un déploiement militaire. Les recrues du centre d'entraînement No 55 se rendirent vers 5 h. p.m. à l'hôtel de ville, au portique duquel le maire de la ville Me P.-E. Gagnon, C.R., accompagné de membres du conseil municipal, reçut la proclamation des mains du major Paul-H. L'Heureux, commandant du centre 55, en donna immédiatement lecture publique à « haute et intelligible » voix, puis ajouta quelques mots de son cru pour préciser qu'il s'agit d'enrôlement volontaire et invita chacun à faire son devoir de patriote dans la mesure du possible. Nous publions ailleurs une excellente photographie, prise par M. Isidore Blais, de la cérémonie au moment de la remise de la proclamation royale par le commandant-major L'Heureux à S. H. le maire de la Ville de Rimouski.

CHIENS ET CHIENNES TAXES SELON LEUR POIDS ET LEUR SEXE A ST-LUC DE MATANE

Les conseillers municipaux de la paroisse de St-Luc de Matane ont décidé, à leur dernière réunion, de taxer les chiens et les chiennes de la localité. Cette taxe varie de \$2.00 à \$10.00, selon le sexe et la pesanteur de l'animal. Les chiens pesant plus de 15 livres devront être tenus en chaînes jour et nuit. En plus de la taxe imposée, les propriétaires de ces animaux peuvent être appelés à payer une taxe supplémentaire si les chiens exposent la municipalité à des réclamations.

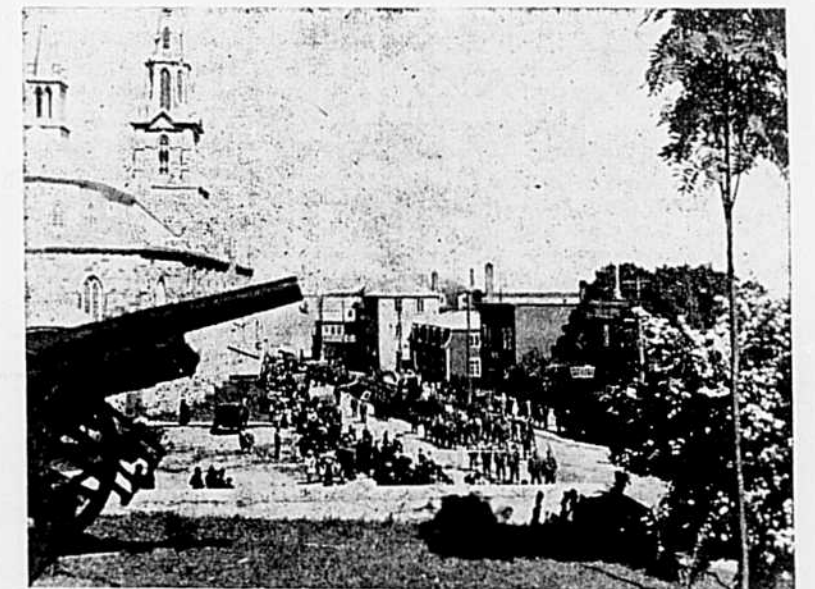
Au cours de la même séance, on a fait la nomination des évaluateurs. Ce sont : MM. Philibert Gauthier, fils d'Edouard, Georges Lebreux, Nérée Simard et Xavier Thibault.

LA PROCLAMATION DE L'APPEL AUX ARMES A RIMOUSKI



La cérémonie eut lieu hier après-midi, 3 juillet, au portique de l'hôtel de ville, où l'on voit le major Paul-H. L'Heureux remettant officiellement, de la part du ministre de la Défense, au maire de la ville de Rimouski, Me P.-E. Gagnon, C.R., le grave document dont celui-ci donna lecture à haute voix.

AUX OBSEQUES DU LIEUTENANT LUCIEN LACASSE, CET AVANT-MIDI



Les funérailles du lieutenant Lacasse ont donné lieu, cet avant-midi, avant et après le service qui fut chanté à la cathédrale de Rimouski, à un imposant déploiement militaire.



Groupe d'élèves de l'Ecole Nouvelle, qui pour la plupart ont participé à la séance publique donnée par leur directrice, Mme Armand Fafard, dans la soirée du 27 juin à l'hôtel de ville. De gauche à droite, rangée du bas : Hélène Caron, Thérèse Simard, Louise Dock, Suzanne Fournier, Gisèle Martin, Madeleine Leduc, Pierrette Potvin. — Rangée du milieu : Raymond Potvin, Louise L'Heureux, Rita Lebel, Louise Casgrain, Marcelle Germain, Isabelle Caron, Pierre Bernier. — Rangée du haut : Nellie Potvin, Claire Lévesque, Marguerite Potvin, Raymond Lévesque. — Claire et Raymond Lévesque, neveu et nièce de la directrice, quoique posés avec le groupe, ne sont pas cependant élèves de l'Ecole Nouvelle, mais sont élèves du Kindergarten, de Québec, dont la directrice est la mère de madame Fafard.

MORT ACCIDENTELLE DU LIEUT. LACASSE, DU 22e

Le lieutenant Lucien Lacasse, du 22e Régiment, fils de M. Edmond Lacasse, boulanger, de notre ville, a été tué presque instantanément, lundi soir, lors d'une collision d'automobiles survenue dans le village de St-Denis de Kamouraska, à la croisée du chemin de St-Philippe de Néri. Il était âgé de 21 ans.

Cette tragédie s'est produite vers 10 heures, lundi soir. Le lieutenant Lacasse avait quitté Québec en compagnie de six personnes dans une automobile « Plymouth » pour se rendre à Rimouski, où demeure sa famille. Dans le village de St-Denis, l'automobile vint en collision avec celle de M. Frank, de St-Denis. M. Lacasse fut gravement atteint et il expira quelques instants plus tard après avoir reçu les derniers sacrements de M. l'abbé J. Laforest et les soins d'urgence du docteur Landry, de St-Philippe.

Le docteur A. Lapointe, de Ste-Hélène, coroner du district, a te-

nu une enquête sur cette tragédie et un verdict de « mort accidentelle » a été rendu. Une dizaine de témoins ont été entendus. Les deux conducteurs furent exonérés de tout blâme, mais le docteur Lapointe mentionna que la cause principale de l'accident était le danger constant qu'offre cette intersection de routes.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son père M. Edmond Lacasse, maître-boulanger, de Rimouski, trois frères : le sergent Raoul Lacasse, technicien dans l'aviation américaine, Gérard, de Rimouski, Hermann, du régiment de la Chaudière à Sussex, N.B.; deux sœurs, Mlles Imelda Lacasse, de New-York, et Lucienne Lacasse, d'Ottawa, et sa belle-sœur Mme Gérard Lacasse (Béatrice Talbot).

Les funérailles, qui ont occasionné un impressionnant déploiement militaire, ont eu lieu à la cathédrale cet avant-midi. La dépouille, escortée de nombreux militaires et de la fanfare du 22e Régiment de Québec, auquel appartenait le défunt, a été inhumée dans le cimetière paroissial de Rimouski, à l'issue du service.

LA GUERRE GERMANO-RUSSE

STALINE DIT...

« Rasez tout », à cela se résume le mot d'ordre donné par Staline, dictateur de Moscou, aux Russes dont l'immense pays est envahi par les Allemands, qui veulent d'une part se rendre à Moscou et de l'autre s'emparer entre autres objectifs des pays baltes, — Lituanie, Lettonie, Estonie, — absorbés il y a quelques mois par la Russie, ainsi que de l'Ukraine, corbeille à pain de la Russie et aussi sa source à charbon. « Rasez tout », cela veut dire détruire chemins de fer, routes, ponts, villes, villages, récoltes sur pied, forêts, mines, puits de pétrole, matériel roulant de tout ordre, bestiaux, chevaux, réserves en grenier, tout, tout ce qui pourrait tomber aux mains des Allemands et les aider à avancer plus loin en Russie. Il y a déjà des zones russes où il ne reste plus rien, les habitants ayant fui après avoir incendié leurs récoltes sur pied, pour s'enfoncer au cœur de l'immense Russie. On se rappelle que cette tactique de « la terre dévastée » fut celle dont les Russes usèrent pendant la campagne de Bonaparte marchant sur Moscou et l'atteignant pour n'y trouver personne en autorité et pour voir la ville, au bout de quelques heures, se fondre en un immense brasier d'où les troupes et les aigles de

Bonaparte durent eux-mêmes s'enfuir. Le danger de l'invasion allemande est manifeste; elle a déjà fait des progrès marqués, admet le dictateur russe. Ironie des mots, il traite de « monstres » Hitler et Ribbentrop qui lui rendent en termes aussi sonores. Plus les Allemands avancent en Russie, plus ils trouveront de résistance, dit Staline, qui affirme que son pays refuse d'être germanisé et préfère au régime hitlérien le régime du bolchevisme établi depuis plusieurs années. (...) De Berne, on annonce cet avant-midi que les tacticiens et les stratèges russes sont à préparer la résistance à l'avance allemande sur les rives mêmes de la Bérézina, qui se déverse dans le Dniéper, et qui barre, plus ou moins, la route vers Moscou. Entretemps, à Moscou, il est évident qu'on s'attend au pire et que le gouvernement de Staline n'hésitera pas, avant que cela n'arrive, à quitter la capitale pour aller s'abriter derrière les monts Ourals, à quelque 1.600 milles de Moscou, dans l'ancienne ville d'Ekaterinbourg, aujourd'hui centre industriel de l'est russe, et mieux connu sous le nom de Sverdlovsk. Tout fait prévoir que d'ici peu de temps cette migration devra avoir lieu à travers les immenses plaines russes. Le chemin de fer transsibérien relie Moscou à Sverdlovsk en passant par Perm et à travers les monts Ourals.

G. P.

« Le DEVOIR », Montréal.

L'APPEL AUX ARMES

La proclamation du ministère de la Défense Nationale, appelant les Canadiens aux armes, et qui a été lue hier du perron des hôtels de ville ou des églises du Canada, porte la signature du ministre de la Défense, le colonel Ralston. Elle est rédigée selon la vieille phraseologie de guerre. A la suite de sa lecture, elle a été affichée sur les places publiques.

En voici le texte :

APPEL AUX ARMES

Attendu que la liberté est menacée dans le monde par les forces de la tyrannie ;

Attendu que le Canada s'est engagé, de sa propre volonté, à combattre pour la liberté aux côtés de la Grande-Bretagne ;

Attendu que la sécurité et le bien-être des hommes, des femmes et des enfants du Canada et des peuples libres de partout dépendent de la victoire ;

Attendu que la victoire ne peut être assurée sans le concours de tous les citoyens loyaux de ce Dominion ;

Que l'on sache qu'il y a besoin urgent d'hommes valides et courageux prêts à s'enrôler pour le service actif dans l'armée canadienne.

C'est pourquoi le Canada lance un APPEL AUX ARMES et demande aux vrais Canadiens d'y répondre.

Donnée au grand quartier de la

défense nationale, à Ottawa, ce premier jour de juillet de l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quarante et un et en la soixante-quinzième de la Confédération.

J.-L. RALSTON.

Ministre de la Défense nationale.

DIEU SAUVE LE ROI.

BACHELIÈRES

Par erreur, dans la liste des bacheliers de Rimouski et de Gaspé que nous avons publiée mardi dernier, le nom de Mlle Suzanne Casgrain a été mentionné à la suite de ceux des élèves de Rhétorique qui, à l'épreuve du baccalauréat, ont obtenu 60 p.c. des points. Nous nous empressons de rectifier. Mlle Casgrain, élève finissante du Collège de Sillery, a obtenu le diplôme de bachelière-ès-arts cum laude.

Pour compléter cette liste des bacheliers de Rimouski, nous devons ajouter que Mlle Marie Langlois a obtenu le diplôme de bachelière-ès-arts de l'Université de Montréal, au Collège Marguerite-Bourgeoise, avec 91 p.c. des points.

Mlle Casgrain est la fille de M. Perreault Casgrain, M.A.L., et Mlle Langlois est la fille de Mme Paul Valiquette, de notre ville. Nos félicitations à ces deux brillantes bachelières rimouskoises.

OUVERTURE OFFICIELLE DU BUREAU D'INFORMATION A STE-LUCE

Le bureau d'information de l'Office provincial du Tourisme établi par le gouvernement provincial à Ste-Luce sur Mer, à l'entrée de la Gaspésie, a été béni et officiellement inauguré, mardi avant-midi, en présence d'une foule nombreuse.

Ce bureau établi dans l'ancien moulin à farine du premier rang de Ste-Luce, moulin qui a été restauré et réparé et dont la construction remonte à plus de cent ans, a été béni par M. l'abbé J. April, curé de Ste-Luce. Il fut ensuite déclaré officiellement ouvert, par l'hon. Edgar Rochette, ministre du Travail, des Pêcheries maritimes et des Mines, qui représentait le premier-ministre de la province.

Plusieurs personnalités de la région assistaient à cette cérémonie. En plus de l'hon. ministre et de M. l'abbé April, il y avait le Dr L.-J. Moreau, député de Rimouski à l'Assemblée législative, M. Joseph Duro, député de Matapédia à Québec, M. Jules-A. Brillant, de Rimouski, M. Raoul Falar, C.R., maire de Matane et président du Syndicat d'initiative de la Gaspésie, M. Maurice Hébert, publiciste du gouvernement. Plusieurs membres du clergé diocésain étaient aussi présents, mentionnons M. l'abbé D'Auteuil, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; M. l'abbé Saindon, curé d'Amqui; M. l'abbé Desrosiers, de Ste-Luce, et quelques autres. On remarquait également plusieurs maires des localités avoisinantes et un grand nombre d'habitants.

Le Dr L.-J. Moreau, qui présidait la cérémonie, félicita le gouvernement d'avoir ouvert ce bureau d'informations touristiques et de l'y avoir installé dans un édifice qui rappellerait les premiers temps de la colonie. Il remercia M. le curé April d'avoir béni le moulin qui, d'après les statistiques, fut également béni plus de cent ans auparavant, alors qu'il servait à sa fin propre. Après avoir parlé des beautés de la Gaspésie, le député loua le travail entrepris par le Syndicat d'initiative de la Gaspésie dont la tâche consistera à faire connaître davantage cette partie de la province.

Le bureau d'informations est établi le long d'un petit cours d'eau des plus pittoresques; le murmure des eaux descendant les cascades de la rivière se mêlait aux paroles des orateurs.

L'hon. M. Rochette déclara ensuite le bureau officiellement ouvert. Le gouvernement, dit-il, veut continuer à développer le tourisme et il fera tout ce que lui permettra le budget pour que les étrangers nous visitent de plus en plus nombreux. En 1915, la province ne retirait que \$350.000 du tourisme, tandis que les revenus dans ce domaine, l'an dernier, ont été de \$75 et \$80 millions. Restez ce que vous êtes, restez français. On vient vous voir pour admirer vos vieilles traditions, pour entendre votre langue et visiter vos monuments. Conservons les reliques, comme celle que représente ce bureau, pour qu'elles nous redonnent le passé et nous fassent espérer l'avenir.

Après quelques bonnes paroles du curé April, le président du Syndicat d'initiative de la Gaspésie, M. Raoul Falar, remercia le Gouvernement d'avoir doté notre région d'un bureau d'informations. Il offrit la collaboration du Syndicat et termina par quelques suggestions de nature à favoriser le développement touristique de la péninsule.

Le dernier appelé à porter la parole, M. Maurice Hébert, déclara que le chef de cabinet du premier ministre, le Colonel Boulanger, avait été celui qui avait eu l'heureuse idée d'établir ce bureau dans la vieille maison qui illustre l'histoire d'une époque de la région laurentienne. Ce moulin, dit-il, est une leçon, au moment où l'on remplace nos vieilles maisons par des habitations carrées. En venant dans cette province, les touristes apprécieront une vie normale, équilibrée, telle que la nôtre. M. Hébert termina en annonçant que les pronostics sont des plus favorables pour la saison et qu'à en juger par les demandes reçues aux divers bureaux d'informations établis par le gouvernement tant dans la province qu'à l'étranger un grand nombre d'étrangers nous visiteront au cours des prochains mois.

Le ministre et quelques autres invités d'honneur se rendirent ensuite au club St-Laurent où ils prirent le dîner.

L'hon. M. Rochette est reparti pour le comté de Bonaventure, où il fera l'inspection d'une route en territoire minier. Il reviendra, plus tard, le 4 août en Gaspésie, en compagnie de tous les membres de la Galerie de la presse pour faire le tour de la péninsule et se rendre compte des progrès de l'industrie de la pêche dans cette partie de la province.

TIRAGE DES PRIX OFFERTS PAR LA CIE LEGARE A MATANE

La semaine dernière, à Matane, M. l'abbé Couturier a présidé au tirage des prix offerts, dans un

MOBILISATION DE TOUS LES JEUNES GENS DE 21, 22, 23 ET 24 ANS

Entraînement obligatoire de 4 mois. — Ceux qui ont déjà fait leurs 30 jours feront 3 autres mois. — Les recrues de 22 ans ne seront tout probablement appelés qu'au mois d'août. — 227.500 hommes aptes au service.

Le gouverneur général en conseil a émis, lundi, une proclamation décrétant la mobilisation de tous les jeunes célibataires de 21 à 24 ans et de ceux qui étaient célibataires le 15 juillet 1940. Les maires de toutes les municipalités de la province ont reçu une copie de la proclamation qu'ils ont dû lire sur le perron de l'église hier, 3 juillet.

En même temps, la Commission du Service civil a reçu instruction de ne pas considérer les demandes d'emplois des Canadiens qui sont en âge de s'enrôler.

Ottawa. (P.C.). — Les autorités militaires s'attendent à ce que la classe de 21 ans fournisse un nombre suffisant de recrues, en sorte qu'il y aura peu de jeunes gens de 22 ans appelés au Canada pour faire leur entraînement militaire obligatoire au cours du mois de juillet.

Mais le gouvernement s'est réservé un nombre adéquat de réservistes pour les futurs appels sous les armes en avisant par une proclamation tous les célibataires de 21, 22, 23 et 24 ans, inclusivement, qu'ils sont sujets à être appelés par l'armée de réserve.

Au mois d'août on s'attend à ce que le nombre des recrues de plus de 21 ans soit plus considérable et à ce qu'il aille en augmentant progressivement.

La proclamation appelant les hommes de 21, 22, 23 et 24 ans pour leur entraînement obligatoire de quatre mois a été émise lundi soir. Ceux qui, étant âgés de 21 ans, ont déjà fait un mois de camp militaire en vertu de l'ancien système d'entraînement d'un mois, seront requis de faire trois autres mois.

Pour déterminer l'âge relatif à cet appel, on se réferait au 1er juillet 1940, ainsi qu'il fut fait lorsque l'entraînement obligatoire fut inauguré l'an dernier.

Ainsi tout homme qui, le 1er juillet 1940, était âgé de 21, 22, 23 ou 24 ans et qui, le 15 juillet 1940, n'était pas marié ou était veuf sans enfant, peut maintenant se considérer comme pouvant être appelé pour faire son entraînement par le département des services de guerre nationaux.

Tout homme qui a atteint l'âge de 21 ans depuis le 1er juillet 1940 et qui de plus était célibataire ou veuf sans enfant le 15 juillet 1940, peut aussi être appelé.

Le but de l'émission de la proclamation a été de donner à tous ceux qui peuvent être appelés en vertu de cette proclamation tout le temps nécessaire pour mettre leurs affaires en ordre, afin qu'ils puissent se présenter aux camps d'entraînement lorsque requis par le département des services de guerre.

On estime que quelque 227.500 hommes des classes de 21, 22, 23 et 24 ans seront considérés comme aptes au service conformément aux règlements réguliers de l'armée. De ce nombre, 104.000 ont déjà été appelés à l'entraînement.

METIS-SUR-MER

Fête à M. et Mme S. J. Mathewson. — M. Samuel J. Mathewson, père de l'hon. J.-Arthur Mathewson, trésorier de la Province, a célébré hier, 3 juillet, le 80e anniversaire de sa naissance et le 57e anniversaire de son mariage.

Cet événement a donné lieu à une charmante fête de famille à Metis-sur-mer, où M. et Mme Samuel J. Mathewson et la famille du Trésorier passent l'été.

Les vénérables octogénaires (tous deux ont le même âge) étaient entourés de leurs enfants, de leurs petits-enfants et de leur arrière-petit-fils, fils du lieutenant W.-H.-T. Wilson, en service outre-mer, et Mme Wilson (Pamela Mathewson).

Mme Mathewson, mère, (Carrie L. Smith) est la petite-fille de feu le sénateur Thomas de Wolfe, qui a contribué largement à l'établissement de la Confédération canadienne. Il représentait la Nouvelle-Ecosse parmi les Pères de la Confédération avec sir Charles Tupper et il fut le premier sénateur de sa Province.

Les nombreux amis de la famille Mathewson s'unissent à cette dernière pour offrir aux jubilaires leurs vœux les plus sincères.

grand concours, par la compagnie Legaré. Le premier prix a été gagné par M. Yvon Dion, le deuxième par M. Léon Verreault, et le troisième par M. Horace Gagné, de Petite Matane.

DEUX ENFANTS ECHAPPENT A LA MORT

QUAND LEUR EMBARCATION EST EMPORTEE PAR LE VENT

Deux enfants de M. Marius Pize, Robert, onze ans et Léonce, neuf ans, ont échappé à la mort ces jours derniers, quand l'embarcation sur laquelle ils se trouvaient fut emportée par le vent vers le large. Ils s'amusaient sur une espèce de radeau qu'ils avaient fabriqué de pièces de bois; au moyen de perches, ils poussaient leur embarcation vers le large lorsqu'ils s'aperçurent à un moment qu'ils ne pouvaient plus atteindre la rive du fleuve et que le vent les emportait rapidement vers le large. Leur mère commença à s'inquiéter de leur absence et elle demanda à un autre de ses fils, Raymond, de s'enquérir de l'endroit où ils pouvaient être. Il ne tarda pas à reconnaître ses deux frères dont l'embarcation continuait à s'éloigner du rivage.

Réalisant le danger qui les menaçait, il prévint aussitôt M. Pantaléon Quinn, qui jeta son canot à la mer et rama en direction des deux garçonnets. Il les rejoignit assez rapidement pour les trouver épuisés de fatigue, paralysés par la peur et sur le point de se jeter à la mer pour tenter de retourner au rivage à la nage. Il les prit à son bord et les ramena à leur mère, qui avait suivi la scène du sauvetage avec grande inquiétude.

M. Quinn mérite des félicitations pour le bel acte de bravoure qu'il a accompli en se portant au secours de ces deux enfants.

PREMIERE ASSEMBLEE DU SYNDICAT D'INITIATIVE DE LA GASPESIE

Une trentaine de membres du Syndicat d'Initiative de la Gaspésie ont assisté dimanche après-midi à la première assemblée générale du Syndicat qui fut tenue au palais de justice, sous la présidence de M. Raoul Falar, C.R., président du comité. Des l'ouverture de la séance, le président donna un résumé du travail accompli par cet organisme depuis sa fondation, qui remonte au 12 novembre 1940. Le secrétaire fit lecture des procès-verbaux des assemblées de l'exécutif et du bureau de direction, assemblées qui furent tenues successivement à Rimouski, Mont-Joli et Matane. Le Syndicat compte aujourd'hui au-delà de cent membres répartis dans les six comtés de la région.

Plusieurs résolutions ont été adoptées, dont l'une pour demander au gouvernement d'arrosier d'huile les chemins en Gaspésie, afin d'abattre la poussière. Le Syndicat entreprendra maintenant une campagne d'embellissement dans toute la péninsule. Un comité a spécialement été formé pour préparer le programme à exécuter. Ce comité se compose du président, M. Raoul Falar, de M. l'abbé R. Grenier, curé de St-Joachim de Toulle, de M. C.B. Beaudet, directeur de la Fédération des Chambres de Commerce dans la région, et de M. Gérard Legaré, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski et secrétaire du Syndicat.

"L'ETOILE" DE LOWELL RELEVÉE DE L'INTERDICTION PAR OTTAWA

Nous avons reçu, de nouveau, jeudi, le 23 juin, le journal L'Etoile, quotidien de langue française de Lowell, Massachusetts. On se souvient que ce journal fut interdit au Canada, il y a quelques semaines, en vertu des règlements de la défense.

Le numéro du 26 juin portait l'avis suivant: « L'interdiction de l'« Etoile » au Canada, causée par des circonstances regrettables se rapportant aux lois de guerre, a été levée. Nous croyons sincèrement que nos abonnés de là-bas ne tiendront pas compte de ce contre-temps et feront un bon accueil à l'« Etoile » heureuse de leur répéter que, comme toujours, leur cause est la nôtre ».

SUGGES EN MUSIQUE

L'Académie de Musique vient de décerner à Mlle Thérèse Bégin et Gisèle Martin le diplôme élémentaire de piano avec la note distinction; et le diplôme de lauréat à Mlle Simonne Lévesque et Noëlla St-Pierre. Les heureuses diplômées étaient les élèves de Mlle Madeleine Lavoie, de Mont-Joli.

5 ZONES DE FROID

Conséquence... garde-vieilles... compartiment du lait... garde-manger général. Humidificateur pour fruits et légumes.

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Matane, Trois-Pistoles, Cabano.

ACCIDENTS A UN PASSAGE A NIVEAU DE LA VILLE

Le jeune Roger Bouillon, âgé de douze ans d'années, fils de M. Louis Bouillon, a été gravement blessé mardi, lors d'un accident survenu près du passage à niveau de la rue St-Germain. Apparemment, le jeune Bouillon fut trappé par une voiture à traction animale. Il était en bicyclette et il fut projeté violemment sur la chaussée. Transporté à l'hôpital, on constata une fracture à la jambe, une profonde coupure au cuir chevelu et plusieurs autres contusions.

Un deuxième accident est survenu dans la même journée et au même passage à niveau. Un enfant faillit rouler sous une locomotive et y trouver la mort.

On sait que la Ville de Rimouski, de même que diverses organisations locales, ont souvent réclamé un meilleur système de signalisation et de protection à cet endroit dangereux. La Commission des Transports siège à Rimouski en mai dernier, pour entendre les intéressés sur cette question.

CAPTURE D'UN OURS

M. Armand Blouin, de St-Léandre, a fait une belle chasse, cette semaine. Il travaillait chez lui quand il aperçut un ours qui s'approchait d'un champ où des moutons étaient en pâturage. Il courut chercher son fusil et d'une balle bien placée abattit la bête. L'ours pesait plus de 300 livres.

NEW-CARLISLE

DOUBLE EVASION. — Deux détenus à la prison de New-Carlisle, Arthur Boulanger et un nommé Bérubé se sont évadés. Bérubé est âgé de 22 ans. La Sûreté provinciale a été prévenue de cette double évasion. De même que tous les corps de police de la province de Québec, et des provinces du Nouveau-Brunswick et de Nouvelle-Ecosse.

La police de la route a été chargée d'exercer une surveillance de tous les instants au cas où elle pourrait localiser les deux fugitifs.

LA COMPAGNIE PRICE BROTHERS REPREND SES OPERATIONS A MATANE

La compagnie Price Brothers a repris ses opérations à Matane, grâce aux fructueux efforts de M. Charles Dubé dans la construction d'une « contre-dam » et au dévouement des employés de la compagnie Price, après trois semaines de lutte incessante contre les eaux tumultueuses de la rivière. Avec ce barrage, qui deviendra permanent, la compagnie Price peut maintenant se livrer à ses opérations comme par le passé avec un niveau d'eau atteignant jusqu'à 40 pieds en certains endroits. La construction de ce barrage constitue un tour de force de la part des ingénieurs et de celui qui avait la charge de diriger les travaux.

LAG-AU-SAUMON

Diplômé. — M. Jean-Paul Barr vient d'obtenir de l'Université du Sacré-Coeur de Bathurst son diplôme bilingue commercial. Prochain mariage. — On an-

BIEN VIEILLIE



LA PROCHAINE FOIS, ESSAYEZ CETTE MEILLEURE BIÈRE — ELLE NE COÛTE PAS PLUS

noncé le prochain mariage de M. Albert Dercaps et Mlle Laplante, de St-Tharcisius. Divers. — Mme Frank Allard a rendu visite, en fin de semaine, à son fils Joseph actuellement à l'entraînement au camp 55 de Rimouski. — Mlle Marie-Louise Dugas est hospitalisée à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski. — Mlle Adrienne Gauthier, de Montréal, passe quelques semaines dans sa famille. — Étaient de passage à Rimouski, ces jours derniers, M. et Mme René Gasse, MM. Léon Gasse et

Maurice Turbide.

UN RÉGAL À CHAQUE REPAS

Cette riche et délicieuse moutarde donne une saveur magique à la viande, au poisson, au fromage, aux sandwiches, etc. Goûtez-la et vous admettrez que c'est la meilleure Préparée avec la plus fine moutarde et les meilleures épices au monde par la Maison Schwartz fondée à Halifax en 1841, par un Hollandais. Votre épicer la vend, ainsi que les autres fins produits Schwartz. Demandez-les et obtenez ce qu'il y a de mieux.

Schwartz & Sons Limited
Établi en 1841
CÉLÈBRE SON CENTENAIRE CETTE ANNÉE!

Pour 1941 Le Westinghouse AVEC RÉGULATEUR TRUE-TEMP

Bonne Nouvelle POUR QUI VEUT PROTÉGER TOUS LES ALIMENTS, QUELLE QUE SOIT LA TEMPÉRATURE DE LA PIÈCE

Un seul réfrigérateur vous permet de choisir la température précise à laquelle vous désirez garder vos aliments! C'est étonnant mais c'est vrai!

Seul le Westinghouse avec son régulateur True-Temp permet de fixer une température déterminée pour vos aliments. C'est pourquoi le régulateur True-Temp de Westinghouse est le seul qui s'ajuste automatiquement pour suivre les variations de température de la cuisine. Le régulateur True-Temp empêche les aliments de devenir trop chauds ou trop froids et il protège chacune des cinq zones de froid pour les cinq types d'aliments qui exigent des conditions spéciales de froid et d'humidité.

Venez constater pourquoi le régulateur True-Temp tient la vedette dans les nouvelles de l'année sur la réfrigération, pourquoi le réfrigérateur que vous achetez devrait posséder ce perfectionnement. Vous trouverez plusieurs autres améliorations intéressantes dans le Westinghouse de 1941. Faites votre choix dès maintenant.

5 ZONES DE FROID

Conséquence... garde-vieilles... compartiment du lait... garde-manger général. Humidificateur pour fruits et légumes.

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Matane, Trois-Pistoles, Cabano.

PRIX ET COMMENTAIRES
DU MARCHÉ

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE

Au cours de la semaine dernière, notre marché au beurre a continué à faire preuve d'une très grande activité.

L'offre a diminué considérablement, par suite de la baisse sensible de la production causée par la sécheresse assez prononcée qui a sévi dans certaines régions du pays. D'autre part, on enregistre un mouvement d'achat plus accentué, notamment pour le beurre produit en juin. Ces deux facteurs contribuèrent à une hausse assez marquée des cotes.

Lundi matin, le 30 juin 1941, les prix du beurre No 1 pasteurisé, au gros, variaient de 31¹/₂ à 33¹/₂ la livre.

FROMAGE
Le contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le gouvernement canadien permet une distribution régulière, et les prix sont stables.

Nous publions ci-dessous la teneur d'une récente ordonnance de l'Office Canadien des Produits Laitiers :

(1) Que tout le fromage acheté pour l'exportation au Ministère anglais des Vivres soit acheté directement des fromageries où il est fabriqué et qu'il soit payé 15¹/₂ c. la livre, l.b. Montréal, pour la fromagerie de première qualité, et un demi-cent et un cent de moins respectivement pour les deuxième et troisième qualités.

(2) Qu'aucun acheteur de fromage pour l'exportation au Ministère anglais des Vivres n'accorde au vendeur de fromage d'une fabrique et qu'aucun vendeur de fromage d'une fabrique n'accepte de l'acheteur une commission quelconque, escompte, boni, prime, rabais ou toute autre rémunération pour le compte d'achat ou de la vente du fromage.

VOLAILLES VIVANTES: Poules. Les arrivages furent limités aux besoins immédiats, et les prix furent stables.

(Poulets à griller): Les arrivages furent beaucoup moins abondants que ceux de la semaine précédente, et avec une distribution plus régulière, il fut possible d'obtenir des prix plus rémunérateurs.

(Poulets à rôti): Les arrivages demeurent encore assez modérés. La demande s'est améliorée et les prix sont plus fermes. Avec l'avance de la saison, la classification des poulets à rôti sera répartie comme suit, à partir de cette semaine:

A — 5 livres jusqu'à 6 livres;
B — 4 livres jusqu'à 5 livres;
C — 3 livres jusqu'à 4 livres.

VOLAILLES ABATTUES: Poules. Les arrivages sont presque nuls. La demande est assez bonne et les prix stationnaires.

OEUF: Montréal et Québec: La demande domestique et pour fins d'exportation continue à absorber aisément les arrivages. Marché stable et prix soutenus.

VEAUX ABATTUS: Montréal et Québec: Légers arrivages. Marché un peu plus tranquille et prix stationnaires.

PORCS LIVRES ABATTUS: Montréal et Québec: Marché actif et prix fermes.

PRIX DE REMISE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, SUCCESSALE DE QUÉBEC.

Semaine finissant le 28 juin 1941

OEUF:
A — Gros 27¹/₂ c.
B — Moyens 25¹/₂ c.
C — 19 c.

VEAUX ABATTUS
(Engraisés au lait)
Bons — 14 c.
Moyens — 12 c.

POULES ABATTUES
A — 5 lbs et plus 21 c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 19 c.
B — 5 lbs et plus 19 c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 18 c.
C — 5 lbs et plus 16 c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 14 c.

POULETS ABATTUS
(Sélectionnés)
A — 6 lbs et plus 26 c.
B — 6 lbs et plus 24 c.
B — 5 lbs jusqu'à 6 lbs 23 c.
C — 6 lbs et plus 21 c.
C — 5 lbs jusqu'à 6 lbs 21 c.

POULETS ABATTUS
(Engraisés au lait)
A — 6 lbs et plus 28 c.
B — 6 lbs et plus 26 c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets.
Pesant 100 à 140 lbs 14¹/₂ c.
PORCS RECUS VIVANTS
(Classification établie après l'abattage).

Sur base du bacon
Pesant 100 à 140 lbs 14¹/₂ c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTRÉAL ET SUCCESSALE DE QUÉBEC.

Semaine finissant le 23 juin 1941
Inclusivement

No 1 pasteurisé 31 7-16 c.
No 1 non pasteurisé 30 15-16 c.
No 2 30 7-16 c.

FROMAGE BLANC

Semaine finissant le 24 juin 1941
Inclusivement

Fabrique avant le 26 mai 1941

No 1 15¹/₂ c.
No 2 15¹/₂ c.
No 3 14¹/₂ c.

N. B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le Marché de Montréal, lundi le 30 juin, 1941 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS
B1 (135-175) (Bacon). Prix de base. Vendus vivants, nourris et abreuverés offre 11.00. Par camions offre 11.25. Truies 8.00—9.00. Vendus abattus offre 14.65.

PRIME — A ou Select (140-170 lbs). Poids chaud abattu \$1.00.

RABAIS:
B2 (125-135 lbs) 50 c.
B3 (176-185 lbs) \$1.50
C1 et C2 (120-175 lbs) \$1.00
C3 (176-185 lbs) \$2.00
D1 et D2 (120-175 lbs) \$1.50
Dr (176-185 lbs) \$2.00

Légers 119 lbs et moins \$1.50
Moins de 100 lbs \$2.00
Pesants 186 - 205 lbs \$3.00

Extra pesants
206-220 lbs \$2.50 le 100 lbs.
220 et plus \$3.00 le 100 lbs.

VEAUX DE LAIT
Choix — 9.50—10.00
Bon — 8.50—9.00
Moyen — 7.50—8.00
Commun — 5.50—6.00
D'herbe — 4.00—4.50

BOUVILLONS
Choix — 8.50—9.00
Bon — 8.00—8.50
Moyen — 7.00—7.50
Commun — 5.00—6.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS
Bons — 12.00
Moyen — 10.00

MOUTONS
Bon — 5.50—6.00
Commun — 3.50—4.00

TAURES
Choix
Type à boucherie 7.25—7.50
Bonne 6.50—7.00
Moyenne 5.00—5.50
Commun 4.00—4.50

VACHES
Choix
Type à boucherie 6.50—6.75
Bonne 5.50—6.00
Moyenne 4.50—5.00
Commun 3.50—4.00
Très Com. 3.00—3.50

TAUREAUX
Choix
Type à boucherie 6.00—6.50
Bon 5.75—6.25
Moyen 5.00—5.50
Commun 4.00—4.50

CAPUCINS

Va-et-vient. — M. et Mme Joseph Landry, M. Charles Gagné, Mme Charles Beaudoin et sa fillelette Aline ainsi que Mlle Thérèse Landry sont allés en voyage d'affaires à Québec.

M. et Mme Urgèle St-Pierre étaient de passage, ici, dimanche.

M. François Ross, de Montréal, était de passage chez son père M. Phydime Ross, récemment.

Mme Anatole Charest, de Matane, de passage ici dernièrement.

Mme Antoine Vézina, accompagnée de ses enfants, des Trois-Rivières, est de passage chez son père M. Phydime Ross.

M. Paul-Emile Ross est revenu parmi nous après un séjour de deux mois à l'Islet.

M. Diogène Lavoie s'est engagé volontaire dans l'armée canadienne, à Québec.

M. Romain St-Pierre est revenu d'une promenade à Cap-Chat.

Mlle Patricia Paradis est revenue de Ste-Marqueline, Saguenay, où elle a été institutrice depuis septembre dernier.

MM. Alphonse Beaulieu et Henri Paquet sont allés à Matane par affaires.

M. Rosario et Mlle Christine St-Pierre sont revenus de Matane.

M. Léopold LeBel est allé à Ste-Jeanne d'Arc visiter ses parents.

M. et Mme François Beaulieu, Mlle Anne-Marie Beaulieu et Jeanne Côté ainsi que M. Edgar Landry sont allés en voyage à Ste-Jeanne d'Arc.

Vente de propriété. — M. Nazaire St-Pierre, de Cap-Chat, s'est porté acquéreur de la propriété de M. Phydime Ross, pour le prix de \$5,000.00. M. St-Pierre viendra y demeurer avec sa famille.

LAG-AU-SAUMON

Décès. — Jeudi le 26 juin a été inhumé à Lac-au-Saumon M. Xavier Poirras, décédé à l'âge de 82 ans. Il laisse une fille adoptive, Mme Chs-Auguste Gaudreault. Nos sympathies.

Embassy
RARE OLD
LIQUEUR WHISKY
Mélange et embouteillé au Canada
13 oz. \$1.40 - 25 oz. \$2.80 - 40 oz. \$4.16

CABANO

Balle au camp. — Les parties intéressantes de balle au camp ont repris leur activité en notre village, dimanche dernier, 29 juin; le club de St-Clément (Tém.) est venu rencontrer le nôtre et le résultat a été le suivant: Cabano, 11, St-Clément, 7.

Mariages. — Les mariages suivants ont été bénis en notre paroisse: M. René Pelletier, fils d'Eugène, restaurateur, a épousé Mlle Aline Rossignol, fille d'Hubert, contremaitre. M. Louis Biledeau a uni également sa destinée à Mlle Régina Pelletier, fille d'Eugène. Puis M. Léo Dumais, de Cabano, a épousé en l'église de St-Hubert (Témis.) Mlle Lauréanne Beaulieu, de cette dernière paroisse. Nos meilleurs vœux accompagnent ces jeunes époux.

Nécrologie. — M. Victor Ouellet est décédé à la demeure de son fils à l'âge de 74 ans. Son service a eu lieu à la messe de 10 heures, le 25 juin dernier. Nous prions Mme Ouellet et toute sa famille de bien vouloir agréer nos sincères condoléances.

ST-ULRIC

Mariage. — Le 21 juin dernier, M. l'abbé Marius Côté, vicaire de Baie-des-Sables, a béni le mariage de sa cousine Mlle Jeanne d'Arc Gosselin, fille de M. et Mme Amédée Gosselin, et de M. Roger Carrier, fils de M. Moïse Carrier, de Matane, et fils adoptif de M. et Mme Polydore Bernier, de St-Ulric. Pendant la messe nuptiale, la chorale rendit plusieurs cantiques de circonstance et les solos furent exécutés par Mlle Madeleine Côté, de Baie-des-Sables, cousine de la mariée. A l'orgue, Mlle Alice Simard. Après une réception intime à la demeure de la mariée, les heureux époux partirent pour faire un voyage à Québec, à Trois-Rivières, à Montréal et aux Laurentides.

M. et Mme J.-Bte Côté, de Baie-des-Sables, Mlle Gilberte Côté, de Mont-Joli, M. Lucien Côté, de Québec, Mlle Cécile Côté, Gertrude Côté, Madeleine Côté, MM. Romuald, Léonard et Jean Côté, de Baie-des-Sables, M. et Mme Elzéar Bernier, de Matane, étaient à St-Ulric, le 21 juin dernier, à l'occasion du mariage Gosselin-Carrier-Bernier.

M. l'abbé Adélaïde Ouellet, actuellement en repos est revenu à St-Ulric, après avoir passé quelque temps à Drummondville et aux Etats-Unis.

M. l'abbé Paul-Emile Lamarre, curé de St-Joques, et Mlle Elmière Roy, du presbytère de St-Joques, étaient ici, la semaine dernière chez M. Jean-Bte Lamarre.

Mlle Irène Pelletier, instce, à St-Adelme, Mlle Thérèse Lamarre, instce à St-Joques et Mlle Cécile Desrosiers, instce au Ruisseau Gagnon, sont venues passer les vacances dans leur famille.

M. Henri Simard, de St-Prospère, a passé une quinzaine ici chez M. Jean-Bte Simard.

M. et Mme Jean-Bte Simard sont de retour d'une promenade à Québec et à St-Prospère.

Mariages. — M. Roland Sirois, fils de Mme Pierre Sirois, et Mlle Elizabeth Côté, fille de M. Alfred Côté, de Matane.

M. Rosario Gendron, fils de M. Thomas Gendron, et Mlle Anita Desrosiers, fille de M. Albert Desrosiers, de Ste-Paula.

M. Henri Gagné, de Cap-Chat, et Mlle Jeanne Beaulieu, fille de M. Arthur Beaulieu.

M. Ovide Ouellet, fils de M. Joseph Ouellet, et Mlle Alice Roy, fille de M. Louis Roy.

OLIVIER SIDING

Nos classes sont fermées depuis jeudi. L'école du village était dirigée par Mlle Rose-Aimée Richard, de Kedgwick, et la classe de Siding par Mme Ve Edith Bernier.

Va-et-vient. — Mlle Yvonne Boudreault et Nicole Roy, du Cap-aux-Meules, lles de la Madeleine, ont passé une quinzaine chez M. Edouard Dufour.

Mlle Laurence Dufour, au retour, a accompagné sa nièce Nicole jusqu'au Cap-aux-Meules.

Mme André Gladys, de Sussex, est en visite chez sa mère Mme Salomon Pitre.

M. Pat Guérrette, comptable de l'International Co. est en visite chez son père P. Guérrette.

M. et Mme J.-B. Gaudreault, M. Willy, Mlle Juliette et Rose Gaudreault, tous de Baker Brook, étaient en visite dimanche chez M. Ed. Dufour.

M. et Mme Xavier Chassé, après avoir assisté à la retraite, prêchée à Kedgwick, sont revenus parmi nous.

M. et Mme Claude Gagnon, leur fillelette Claudette et leur fils Jean-Yves sont allés passer le dimanche à l'Ouvrière, chez M. Paul Thibault.

La gelée a fait des siennes la semaine dernière. A plusieurs endroits, les jardins potagers ont été affectés.

M. Elphège Valois, agent, était ici, hier, ainsi que M. Bob Leboeuf, d'Edmundston, agent de la Cie Valquette.

GODBOUT

La distribution des prix à l'école du numéro un de Godbout a donné lieu à une belle cérémonie, qui fut présidée par le Rév. Père Lapointe, curé de la paroisse, et rehaussée par la présence de Son Excellence Mgr Napoléon Labrie, vicaire apostolique du Golfe St-Laurent. Le président et son Excellence ont donné quelques conseils aux élèves avant leur départ pour les vacances.

ST-THOMAS DE CHERBOURG

Le 6 juillet prochain, fête du patron de cette colonie, St-Thomas Morus, on célébrera le 1er anniversaire de l'arrivée du premier prêtre desservant, M. l'abbé Camille Lachance, qui est aussi le premier prêtre résident. Il y aura fête champêtre et soirée récréative. Les profits iront à la nouvelle église. Les paroissiens des alentours sont invités. Un souper froid sera servi à cette occasion.

STE-ROSE-DU-DEGELIS

On annonce la fondation d'une caisse populaire à Ste-Rose du Dégelis. Cette caisse a pour patron Son Excellence Mgr Courchesne; pour président honoraire M. l'abbé J.-E. Desbiens, curé de Ste-Rose, et pour vice-président honoraire M. l'abbé Léon Beaulieu, principal de l'Ecole Normale de Ste-Rose. Le conseil d'administration a pour président M. Joseph Valcourt, et pour membres, MM. Cléophas Morin, Charles-Eugène Blamhet, Gérard Sirois et Joseph Morneau. La commission de crédit a été formée de MM. Georges Beaulieu, Albert Beaulieu et Honoré Michaud, tandis que MM. Amélie Beaulieu, Esdras Morel et Elzéar Perron constitueront le conseil de surveillance. La gérance de la caisse a été confiée à M. Gérard Sirois, professeur à l'Ecole Normale.

STE-ANNE-DES-MONTS

Un vol a été commis dans la nuit de samedi à dimanche au magasin de M. D. Bouchard, à Ste-Anne-des-Monts. Une assez forte quantité de marchandises, dont la valeur n'a pu être encore déterminée, a été enlevée. La sûreté provinciale fait actuellement enquête.

LUCVILLE

Le Rév. Père Léopold Belzile, des Pères Blancs, fils de M. Joseph Belzile, de Lucville, a chanté sa première grand-messe dans l'église paroissiale dimanche dernier.

Le Père Belzile a fait ses études commerciales au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, ses études classiques au Séminaire de Rimouski; il entra ensuite chez les Pères Blancs et fut ordonné le 7 juin à Ottawa.

Encore enfant, le Père Belzile, était remarquable par sa piété et son esprit pacifique; aussi ses co-paroissiens furent plus heureux que surpris en assistant à sa première grand-messe.

Il passera l'été dans sa famille.

Décès. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Joseph Bélanger, survenue la semaine dernière, après une longue maladie soufferte avec beaucoup de résignation. Il était âgé de 52 ans. Il laisse dans le deuil: sa femme (Marie-Adèle Dumais), un enfant adoptif Jean-Paul ainsi que ses frères MM. Pierre, Adélaïde, E. mile et Wilfrid, ses sœurs Mme Valérie St-Pierre, de St-Moise, et Mlle Claudia Bélanger, de Montréal.

A l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski, est décédé Raymond, enfant de M. et madame Louis Lachance, de Lucville.

En vacances: Nos jeunes gens et jeunes filles qui étudient en dehors sont revenus dans leurs familles pour y passer les vacances. Plusieurs étudiants au Séminaire de Rimouski, quelques-uns au Séminaire de Québec, d'autres aux Universités d'Ottawa et du Nouveau-Brunswick. Nos jeunes filles pour la plupart étudient à l'Ecole Normale de Rimouski et à l'Ecole ménagère de Saint-Pascal.

LA VENTE A L'ETALAGE

Durant la belle saison, les marchands pratiquent la vente à l'étalage dans presque toutes les parties de la province. Ils devront donc veiller à la protection des denrées alimentaires exposées aux poussières et aux microbes.

C'est pourquoi le Ministre de la Santé, l'Honorable Henri Groulx et son Sous-Ministre, le docteur Jean Grégoire, invitent les marchands à prendre un soin particulier des aliments qu'ils offrent au public.

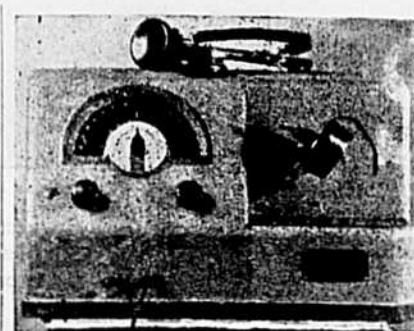
Voici le texte d'un communiqué qu'ils viennent d'adresser aux hygiénistes, communiqué que toute la population, spécialement les vendeurs, a intérêt à lire et à méditer:

La vente à l'étalage sur le bord de nos routes et sur les marchés publics va recommencer avec le

LE PROGRES DU GOLFE

PARAIT depuis le mois d'avril 1941 deux fois par semaine, le MARDI à 4 pages et le VENDREDI à 6-8 pages. Grâce à cette publication hebdomadaire, ses lecteurs apprennent rapidement les nouvelles locales et régionales, qui lui sont assurées par un service spécial. Le Progrès du Golfe est actuellement le seul journal hebdomadaire rural de la Province. Aidez-le, de votre abonnement, de vos annonces, de vos informations et de votre appui, à se maintenir ainsi, dans votre intérêt et celui de nos comtés du territoire laurentien-gaspésien.

\$1 par année



J-OMER ST-PIERRE

Horloger-bijoutier
Réparations de tous genres.
Travail soigné. Service prompt.
Distributeurs des montres
Oméga, Longines, Bulova
Wittnauer et Bremen.
Bagues de fiançailles et bijoux
Diamants « Blue Bird »
32, Ave. de la Cathédrale
RIMOUSKI
B. Postale 444 — Tél.: 17.

PETITES ANNONCES

CAMION (Truck) Ford à vendre à très bon marché. Modèle 1935, moteur 1937, en très bonne condition. Serait à vendre au prix de \$250.00. S'adresser à La Lévesque, Ste-Blandine, Cte Rimouski.

SERVANTE DEMANDEE. Servante d'expérience demandée pour famille de quatre. Lavage fait à l'extérieur. Références exigées. S'adresser C. P. 210, Rimouski. Tél. 22.

SERVICE CIVIL. — C'est le temps d'obtenir une position du gouvernement. Comme secrétaire, employé des postes, inspecteur des douanes, sténographe etc. Cinq examens ont été tenus depuis le commencement de la guerre. Livret gratuit. THE M. C. C. SCHOOLS Ltd., Toronto 10. La plus ancienne au Canada. Aucun agent.

A VENDRE. — Balance Dayton, caisse enregistreuse, vitrine pour les bonbons, bancs et chaises de restaurant, ameublement de bar-bier, à vendre au complet ou séparément; aussi maison à louer. S'adresser à Mme Armand Rioux, Rimouski-Quai.

AMATEURS DE PHOTO

AMÉLIOREZ VOS PHOTOS.
Faites les développer et imprimer par des experts, au coût minime de 35c par film (port payé).

Adressez vos films à
MICHON
PHOTO THEQUE
1361, MONT-ROYAL EST
MONTREAL

AVEC LA MOLSON ÇA COÛTE PAS CHER!

J'EN SUIS CERTAINEMENT S'IL Y A D'LA MOLSON!

Aujourd'hui, plus que jamais, on dit partout: "Pour moi, toujours MOLSON!"

NOTES LOCALES

— Le temps était fort beau hier, 3 juillet. Si c'était vrai que « le trois fait le mois » !...

— M. l'abbé Gérard Marquis, vient d'être nommé vicaire à la cathédrale de Rimouski. Il sera remplacé à Ste-Rose par M. l'abbé J. DeChamplain.

— Un jeune Rimouskois, M. Bernard Vallée, fils de M. L.-O. Vallée, est rendu dans l'Ontario, où il poursuit des études en mécanique dans un camp d'entraînement aéro de Toronto. Il fait partie d'un groupe de mille jeunes aviateurs qui poursuivent les mêmes études; ces cours dureront six mois. Le jeune Vallée écrit qu'il aime son travail et qu'il fraternise avec ses condisciples de langue anglaise.

— Mme Charles-Henri Paquet a passé quelques jours à Baie-Commeau, l'invitée de son père M. Charles Michaud.

— M. et Mme Henri Mollet, de Verdun, ont passé la fin de semaine chez leurs parents M. et Mme Alfred Lavoie.

— M. Léopold Poirier, de Rimouski-Est, est actuellement en visite à Arvida.

— M. et Mme Arthur Maurice, M. et Mme Théodore Dery, M. et Mme Léo Maurice, sont retournés à Bedford après un bref séjour en notre ville.

— Mlle Lucienne Lacasse, d'Otawara, est venue assister aux funérailles de son frère le lieutenant Lucien Lacasse.

— Sont allés, samedi dernier, à Rivière-du-Loup, pour assister au mariage du Dr Gérard Langis et Mlle Cécile Devost: M. et Mme Hormidas Langis, M. et Mme Valmore Langis, M. et Mme Camille Michaud, Mme Jean Lapointe, de Notre-Dame du Sacré-Coeur, M. Jos. Langis, de Luceville, MM. Gérard et Fernand Lapointe, le Dr et Mme Omer Leclerc, le Dr et Mme Victor Lepage, le major et Mme Alphonse Couillard, M. et Mme Maurice Tessier, M. et Mme Louis-Léo Doyon, Madame Pierre Madore, de Rimouski.

— Madame Irénée Gendreau est de retour d'une promenade à Montréal.

— M. et Mme Etienne Desrosiers, de St-Jean, N.B., M. François Germain, M. André Lefrançois, Mlle Françoise et Marcelle Lefrançois, de Rivière-du-Loup, étaient en ville dimanche dernier.

— Madame Rodolphe Carbonneau, d'Ottawa, est en visite chez sa mère Mme Jenniss, de Nazareth.

— M. Henri-K. Laflamme, de Trois-Rivières, était en ville en fin de semaine chez Mme Epiphane Rioux.

— M. Antonio Gagnon, de la R.C.A.F., de Montréal, a assisté samedi au mariage Bélanger-Gagnon.

— M. le Dr et Mme Michel-Antoine Pineau, de Ste-Anne de la Pocatière, sont en visite chez M. et Mme Michel Pineau.

— M. et Mme Paul Durocher, de Napierville, en route pour la Gaspésie, étaient en ville, ces jours derniers.

— M. et Mme Raymond Huot, de Peterborough, Ontario, étaient en ville hier.

— Mme (Dr) Raoul Bélanger est revenue d'une promenade à Montréal.

— M. et Mme Adélaïde Turcotte, dont le mariage a été béni à Bic la semaine dernière, sont partis pour Paspé, où ils demeureront.

— Madame Gérard St-Laurent est de retour de Trois-Rivières où elle a passé quelques semaines, l'invitée de sa soeur Mme Alcide St-Arnaud.

— Mlle Lucie Lavoie passe quelques semaines de vacances chez sa soeur Mme Henri Mollet, de Verdun.

— M. Lionel Pineau, de Sheltar Bay, est en visite chez son père M. J.-A. Pineau.

— Mme André Lavoie, de Matane, est en visite chez ses beaux-parents M. et Mme Alfred Lavoie, de Rimouski-Est.

— M. Yves Belzile, de Rivière-du-Loup, a passé la fin de semaine chez son père M. Gleason Belzile.

— Madame Frs Gagné est revenue d'une promenade à Montréal.

— Mlle Thérèse Thibault, institutrice à Bersimis, est arrivée chez ses parents M. et Mme Xavier Thibault, pour les vacances.

— Mlle Lucienne Rochefort, de Trois-Rivières, est en promenade chez son oncle M. Jos. Bernier, de Bic.

— Mlle Marie-Louise Dugas, de Lac-au-Saumon, est actuellement hospitalisée à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski.

— Mlle Louise et Thérèse Gagné étaient de passage à Nazareth dimanche chez leurs soeurs Mme Diomède Lepage et Mme Emilie Tremblay.

— M. Raymond Marquis, de la R.C.A.F. de Summerside, I.P.E., est en vacances chez ses parents M. et Mme Georges Morin.

AVERTISSEMENT

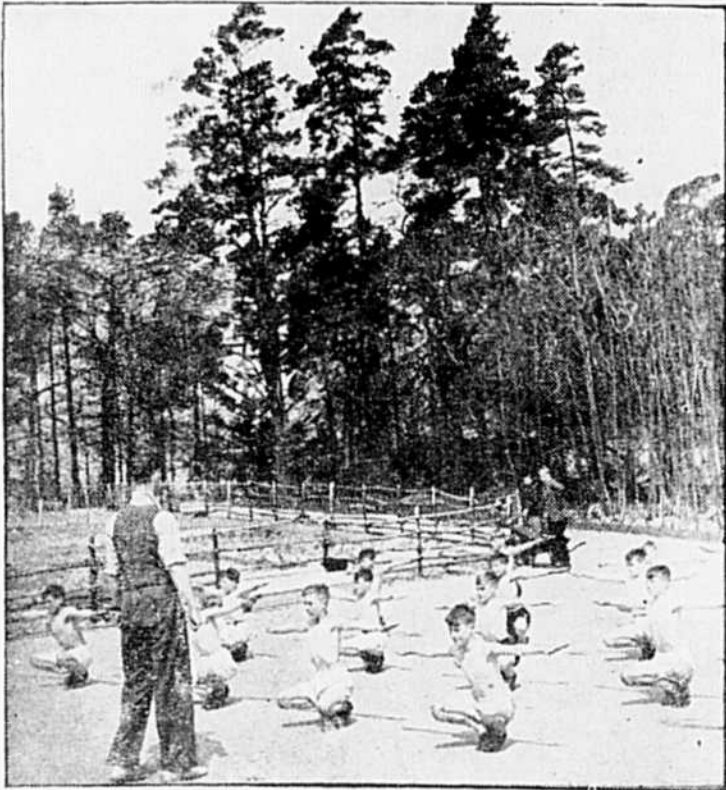
Monsieur Rodrigue Libouren n'est pas autorisé à faire de la Propagande au nom du Centre Catholique de Saint-Hyacinthe, ni aucune autre personne. Le Centre Catholique n'est responsable que des commandes qui lui sont di-

L'entraînement pour la guerre moderne



Les recrues, en Angleterre, doivent nager avec leur uniforme, leur casque d'acier, portant en même temps leur masque à gaz et leurs chaussures. Or leur montre ici comment exécuter les mouvements. Fusil, chaussures, masque et bagages sont solidement attachés au dos.

Loin des régions bombardées



Dans un camp aménagé en pleine forêt, en Angleterre, des garçons jouissent de la belle saison et pratiquent les sports au grand air. Ils ont été évacués des régions bombardées pour trouver ici un peu de repos et de sécurité.

PROCHAIN MARIAGE

Le mariage de Mlle Anais Dupuis, fille de M. L.-J.-A. Dupuis, décédé, et de madame Dupuis, de St-Roch des Aulnaies, à M. Aimé Lévesque, de Rimouski, fils de M. et Mme Joseph Lévesque, sera célébré le mercredi, 23 juillet. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de St-Roch des Aulnaies.

ST-YVES DU QUAI

Un commencement d'incendie fut découvert au début de l'après-midi, mardi, à la demeure de M. William Brissou, à St-Yves de Rimouski. Le feu couvrait dans des couvertures de lit quand une voisine, Mme Lamontagne, vit la fumée et prévint aussitôt M. Joseph Boutin et son fils. Ceux-ci pénétrèrent dans la maison qui était remplie de fumée et en sortirent les couvertures en feu. Sans cette prompt intervention, le feu se serait sans doute communiqué à la maison.

NAISSANCE

M. et madame Renaud Sirois, de Rimouski, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 2 juillet et baptisée sous les noms de Marie-Danielle-Louise. Parrain, M. Philippe Lavoie, marraine Mlle Berthe Desbiens, tante de l'enfant, de St-Eleuthère, P. Q.

NAISSANCE

M. et Mme Alcide Pelletier font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 29 juin et baptisé le même jour sous les noms de Georges-Henri. Parrain et marraine, M. et Mme Georges D'Auteuil, oncle et tante de l'enfant, Mlle Jeanne Lebel portait son neveu sur les fonts baptismaux.

ELECTIONS A ST-LUC DE MATANE

Mercredi prochain, 9 juillet, aura lieu à St-Luc la mise en nomination des candidats pour l'élection d'un maire et de trois conseillers. L'élection se fera le lundi suivant. On ne sait encore si les officiers sortant de charge seront de nouveau sur les rangs. Le maire actuel est M. Xavier Fortin, et les conseillers sortant de charge sont MM. Joseph Labrie, Antoine Bérubé et Eugène Fortin.

rectement faites.

LE CENTRE CATHOLIQUE DE SAINT-HYACINTHE.

MORT ACCIDENTELLE D'EDGAR DELISLE A ST-CYPRIEN

IL S'EST ASSOMÉ SUR UNE ROCHE EN SE BAINANT DANS LA RIVIERE TROIS-PIS-TOLES.

Edgar Delisle, 14 ans, s'est assommé sur une roche en plongeant dans la rivière Trois-Pis-toles, dans le village de St-Cyprien. Son frère se porta à son secours et le ramena sur le rivage. Il avait déjà cessé de vivre.

Le jeune garçon était le fils de M. Joseph Delisle, de St-Cyprien. L'accident s'est produit mercredi, au cours d'une promenade. En faisant un plongeon, le jeune homme se frappa la tête sur une roche au fond de la rivière.

MORT ACCIDENTELLE

M. Philippe Poirier, de Bonaventure, a perdu la vie mercredi alors que son automobile dans laquelle il se trouvait, a frappé un poteau. La mort a été instantanée. La victime n'était âgée que de 23 ans.

RECETTES EPROUVÉES

La saison des fraises

Les fraises canadiennes, succulentes et parfumées, achèvent de mûrir dans les jardins et font déjà leur apparition dans les devantures des magasins. Il y en aura bientôt en abondance. Les premières seront mangées avec de la crème, naturellement. Que peut-il en effet y avoir de meilleur que des fraises à la crème? Mais comme ces fruits délicieux reviendront très souvent sur le menu et qu'il s'agit de tirer le meilleur parti possible d'une courte saison, on fera peut-être bien d'essayer de les combiner avec d'autres aliments. Les recettes éprouvées qui suivent sont recommandées par la Section des consommateurs du Service des marchés, Ministère fédéral de l'Agriculture:

TARTE A LA CREME CUITE ET AUX FRAISES

3 tasses de fraises,
2 cuil. à soupe de farine,
2 oeufs,
1 tasse de sucre,
2 cuil. à soupe de beurre,
Pâte.

Revêtez une tourtière profonde de pâte ordinaire. Foncez les bords de façon attrayante. Coupez

les fraises en moitiés. Saupoudrez de trois quarts de tasse de sucre. Laissez reposer pendant une demi-heure. Battez les jaunes d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient légers. Egouttez les fraises pour ôter le sirop. Mélangez avec la farine. Remuez jusqu'à ce que ce soit homogène. Ajoutez aux jaunes d'oeufs. Battez bien. Ajoutez le beurre fondu. Disposez les fraises égouttées dans l'abaisse à tarte. Versez la crème cuite par-dessus. Faites cuire pendant 20 minutes à 450 degrés F. Abaissez la température à 350 degrés F. Faites cuire pendant 15 minutes. Faites une meringue avec deux blancs d'oeufs battus en neige ferme et 1/4 tasse de sucre. Empilez sur la tarte. Faites cuire pendant 25 minutes à 275 degrés F. ou jusqu'à ce que ce soit bien doré.

GATEAU SABLE AU PAIN ET AU BEURRE

6 tranches minces de pain beurré
2 tasses de fraises
1/2 tasse de sucre.

Ecrasez les fraises avec le sucre. Coupez chaque tranche de pain en quatre morceaux. Recouvrez le fond d'un bol avec du pain. Ajoutez un tiers des fraises, puis une couche de pain, et alternez jusqu'à ce qu'il n'en reste plus. Placez une soucoupe sur le dessus. Pressez. Laissez reposer dans le réfrigérateur jusqu'à ce que ce soit pris, c'est-à-dire pendant quatre heures. Servez avec de la crème.

TARTE AUX FRAISES FRAICHES

3 tasses de fraises mûres,
1/2 tasse de sucre granulé,
1 cuil. à soupe de tapioca à cuisson rapide,
1 cuil. à soupe de beurre,
Pâte à tarte.

Revêtez une tourtière de pâte. Recouvrez le fond de tapioca. Coupez les fraises en deux. Saupoudrez le dessus de sucre. Parsemez de beurre. Recouvrez avec la pâte roulée. Pratiquez une incision pour permettre à la vapeur de s'échapper. Faites cuire pendant dix minutes à 425 degrés F. Abaissez

la température à 375 degrés F. Complétez la cuisson.

Les tartes aux fruits de ce genre sont meilleures lorsqu'elles sont mangées quelques heures après la cuisson.

SOUFFLE AUX FRAISES

2 tasses d'eau bouillante,
1/2 cuil. à thé de sel,
4 cuil. à soupe de farine,
2 oeufs,
1 tasse de fraises,
1/2 tasse de sucre.

Ecrasez les fraises. Ajoutez le sucre. Versez dans un moule. Laissez reposer pendant une demi-heure. Ajoutez lentement la farine, en remuant jusqu'à épaississement. Faites cuire au bain-marie pendant une demi-heure. Versez la céréale chaude par-dessus les jaunes d'oeufs bien battus. Faites cuire pendant trois minutes. Incorporez-y les blancs d'oeufs bat-

OUVERTURE POUR DAME avec ou sans auto et pouvant travailler de 3 à 5 jours par semaine pour servir clientèle Rawleigh en Ville. Expérience pas nécessaire pour commencer. Bonne apparence et connaissance des besoins de la maison aideront. Produits bien connus. Ecrivez aujourd'hui, Rawleigh, Dépt. Montréal, Canada. Key No ML-598-139-9.

ACHETEZ LES PEINTURES RAMSAY

Le Moyen le Plus Savoureux de se RAFRAÎCHIR

Quand il fait trop chaud pour que vous soyez à l'aise ou que vous puissiez dormir, préparez vous-même une boisson fraîche et revigorante avec du Kuyper et de l'eau tonique, du ginger ale, de la bière de gingembre ou du citron, du sucre et de l'eau de Seltz. Cela supprime l'agitation de la chaleur et remet de la joie dans la vie.

40 onces \$345 26 onces \$240 10 onces \$105

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SONS, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1895.

Gin de Kuyper

Revêtez une tourtière profonde de pâte ordinaire. Foncez les bords de façon attrayante. Coupez

Pour votre beauté

Ne faites pas la moue, madame, c'est très laid. Cela donne l'air triste et méchant et, quand les coins de votre bouche auront pris l'habitude de s'abaisser, ils ne changeront plus d'expression. Vous serez plus vieille de dix ans.

Dans les romans, les vus basses ont toujours beaucoup de charme, on en parle comme d'une délicieuse faiblesse. En réalité, l'habitude de cligner les yeux provoque infailliblement au coin des yeux l'apparition de pattes d'oie bien peu poétiques.



Avec l'été, voici le triomphe des blouses. Les corsages de satin et lamé sont délaissés et nous voyons, à leur place, de beaux chemisiers tout travaillés de plis et de jours et de gentils modèles de fantaisie, en tissus imprimés. Parmi ces délicieuses variétés, voici un modèle atterrissant en crêpe blanc à fleurettes roses, avec des boutons et une cravate unie rose.

ques. Ce serait tellement plus joli de porter des lunettes et je ne parle pas des maux de tête que l'on éviterait.

Après une lecture attachante, on reste un instant la tête appuyée sur sa main, on écoute en soi les derniers échos de ce qu'on vient de lire. Mais il ne faut pas prolonger cette attitude, la joue se déforme, le visage devient asymétrique.

Quand une petite fille de deux ans plisse son nez en grimasçant, c'est très drôle et tout le monde en rit; mais, chez une jeune fille ou une femme, ce masque tourmenté est très déplaisant et il peut devenir la véritable forme du visage, si ce vilain geste est trop fréquent.

la température à 375 degrés F. Complétez la cuisson.

Les tartes aux fruits de ce genre sont meilleures lorsqu'elles sont mangées quelques heures après la cuisson.

SOUFFLE AUX FRAISES

2 tasses d'eau bouillante,
1/2 cuil. à thé de sel,
4 cuil. à soupe de farine,
2 oeufs,
1 tasse de fraises,
1/2 tasse de sucre.

Ecrasez les fraises. Ajoutez le sucre. Versez dans un moule. Laissez reposer pendant une demi-heure. Ajoutez lentement la farine, en remuant jusqu'à épaississement. Faites cuire au bain-marie pendant une demi-heure. Versez la céréale chaude par-dessus les jaunes d'oeufs bien battus. Faites cuire pendant trois minutes. Incorporez-y les blancs d'oeufs bat-

THEATRE CARTIER

Madame Latour

7 juillet:

Victor Francen, Harry Baur et Annie Ducaux dans

L'homme du Niger

Avec Olympiques No 7 et un sujet court.

10, 11 et 12 juillet:

Henri Garat et Meg Lemonier dans

Il est charmant

Avec 3e épisode de Fu Manchu.

PARENTS DEMANDES

Un homme et 3 femmes âgées au moins de 40 ans pour pensionnat de garçons. S'adresser au Frère Directeur, Louiseville.

SOYEZ CHIC A MOINS DE FRAIS AVEC DES

SUNTOGS

GOODRICH

Les Suntogs de l'été 1941 sont

fabriqués en grosse toile; la semelle est en lacorin, (composition de caoutchouc durci, ayant les mêmes particularités que la semelle de cuir).



Portez les SUNTOGS en

toute occasion

PRATIQUES POUR LA PLAGE

LE MAGASIN ST-GEORGES

GEORGES MASSON, propriétaire.

174 RUE ST-GERMAIN.

RIMOUSKI.

tus en neige ferme. Versez par-dessus les fraises. Refroidissez. Démoulez et servez.

APERITIF A LA RHUBARBE ET AUX FRAISES

1 tasse de rhubarbe hachée,
1 tasse de fraises tranchées,
1/2 tasse de sucre.

Mélangez ensemble. Refroidissez parfaitement. Servez dans des verres à cocktail.

SALADE AUX POIRES ET AUX FRAISES

1 tasse de fraises fraîches,
1 tasse de poires en conserve coupées en dés,
1/2 tasse de sauce à salade.

Refroidissez les fruits. Mélangez avec la sauce à salade. Servez immédiatement sur des feuilles de laitue croquante.

LA CAISSE POPULAIRE DE RIMOUSKI

L'Assemblée générale de tous les sociétaires de la Caisse Populaire, pour la reddition des comptes de l'année et le choix des nouveaux officiers, aura lieu le 16 juillet courant à dix heures de l'avant-midi à l'hôtel de ville.

Il sera aussi question de modifier les statuts et règlements, à la demande des directeurs.

Raoul FILLION, Secrétaire-Gérant.



Chaque Paquet de 10 de PAPIER A MOUCHES WILSON. Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général.

The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.



Quand la montée est rude ... arrêtez-vous pour vous Rafraîchir

Tout le monde aime la sensation d'être bien rafraîchi que laisse le "Coca-Cola" glacé. Donc, lorsque vous faites une pause dans la journée, faites que ce soit la pause qui rafraîchit avec un "Coca-Cola" glacé.



VOUS GOÛTEZ SA QUALITÉ

Embouteilleur autorisé de "Coca-Cola"

ROYAL BOTTLING WORKS

MONT-JOLI